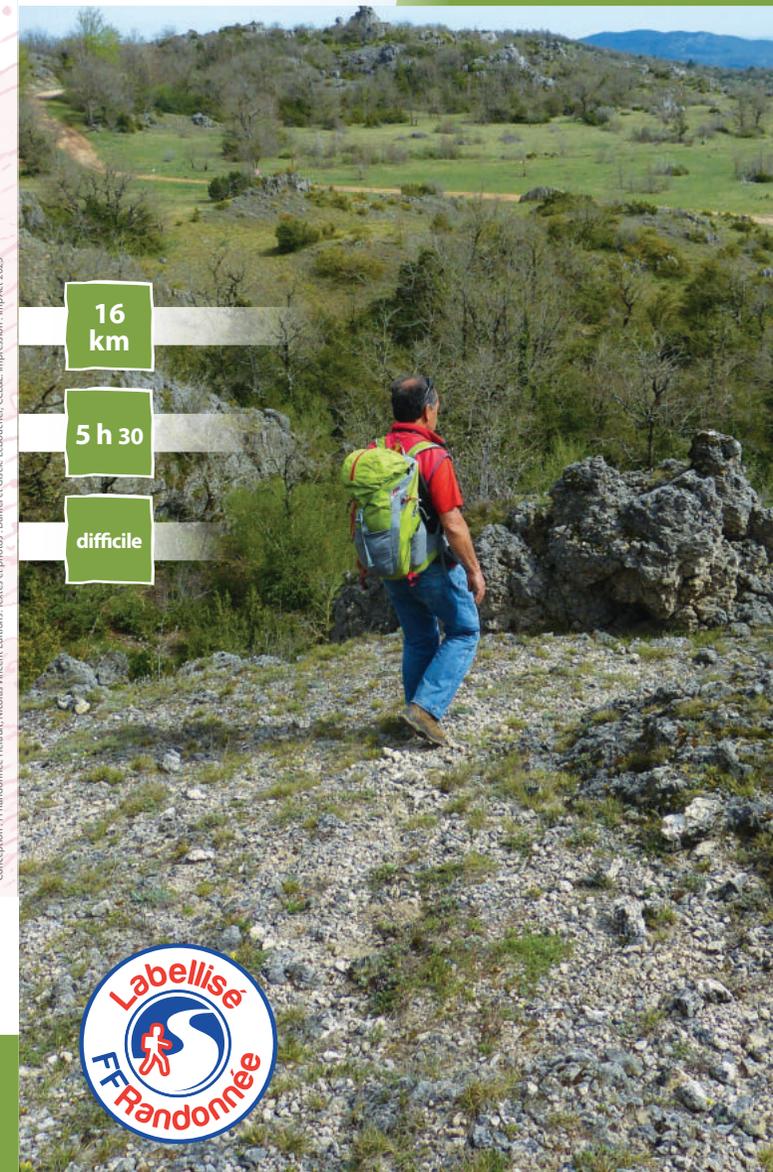


La haute vallée
de la Lergue

Saint-Félix-de-l'Hérault

16
km

5 h 30

difficile

- 1 Du parking **P**, marcher en bordure de route en direction de Saint-Félix-de-l'Hérault.
- 2 Prendre une piste agricole à gauche à travers la lande et des champs.
- 3 Par un sentier dans le prolongement, rejoindre le pied du plateau des Rives. Aller à droite pour atteindre le pas des Gavaches, puis la D 142, à proximité de l'A 75. Traverser la route **▲** et s'engager en face sur un sentier à travers les buis et quelques murets. Passer à proximité d'une **☞** lavogne et atteindre une piste carrossable (ancien chemin des Rives au Caylar) ; l'emprunter à gauche. Passer le mazet de Barymbal et poursuivre tout droit sur environ 3 km, jusqu'à la jonction avec la D 142, à l'entrée des Rives. Poursuivre à droite, continuer vers le village, puis monter à droite rue de Lavogne. Retrouver la route principale ; l'emprunter à droite sur 100 m puis, tourner à gauche dans le chemin des Jardins. Marcher 50 m vers le centre du village jusqu'à un embranchement.

Variante courte du circuit (13 km / 4 h) : Continuer jusqu'à hauteur du cimetière. Tourner à droite dans un large sentier boisé, qui descend vers la plaine (présence de marnes) et rejoindre la D 151. Traverser la route, poursuivre en face sur une piste qui devient sentier sous un tunnel de buis. Descendre vers la Lergue. Franchir une chicane (clôture), continuer rive gauche, passer les ruines d'un ancien moulin et continuer en bordure des champs jusqu'à la jonction avec l'itinéraire principal.

- 4 Monter à droite par une ancienne draille. Retrouver la D 142 ; l'emprunter sur environ 300 m et, à l'amorce d'un virage à droite, s'engager à gauche sur une piste entre des champs.
- 5 Descendre à gauche, tourner à droite et poursuivre la descente par un sentier bordé d'arbustes. Plus loin, longer un petit ruisseau et atteindre la D 151 ; à droite, gagner les Sièges. Traverser le hameau en direction de la grotte de Label, du village de Lauroux. Continuer sur la route environ 300 m.
- 6 Emprunter à gauche une piste, passer devant une **☞** lavogne. Plus haut, atteindre un **☞** massif de roches dolomitiques (**▲** : bien suivre le balisage). À la large piste sablonneuse, continuer à gauche jusqu'à un grand carrefour.
- 7 Tourner à droite et longer les dolomies par une large piste sur environ 1,5 km.
- 8 Quitter cette piste à gauche par un sentier qui s'enfonce dans une végétation de buis, de pins et de hêtres (observer la présence au sol de bornes AF : Administration Forestière). Poursuivre à travers une végétation variée et un terrain dolomitique accidenté par endroits (**▲** : bien suivre le balisage). Amorcer une descente dans un massif végétal et rocaillieux recouvert de mousse et rejoindre un ruisseau intermittent. Continuer à travers une zone plus dégagée pour atteindre la Lergue ; franchir le ruisseau.
- 9 Poursuivre en rive gauche, en bordure de champs. Traverser le ruisseau du Cassé et remonter par un vieux chemin restauré à travers des buis jusqu'à la D 155.
- 2 À gauche, rejoindre le parking.

Cette randonnée, au départ de Saint-Félix-de-l'Hérault, révèle les contrastes d'un paysage façonné par la rigueur du climat caussenard. On traversera successivement des terres dédiées au pastoralisme, la vallée de la Lergue, et un ensemble dolomitique égrené dans une végétation variée. Ce décor sauvage est aussi le témoignage de la présence de l'Homme depuis des millénaires.

SAINT-FÉLIX-DE-L'HÉRAULT



◆ Saint-Félix-de-l'Hérault, à 73 km au nord-ouest de Montpellier par les N 109, A 750, A 75, prendre la sortie n° 50 (direction Saint-Félix-de-l'Hérault, Les Rives) et D 155

◆ **P** (GPS : N 43°50'12.1" – E 3°17'32.7") en bordure de la D 155

◆ Sur le territoire des communes de : Saint-Félix-de-l'Hérault, Les Rives, Lauroux

RECOMMANDATIONS



- > Prévoir une réserve d'eau par personne / *Provide a water reserve per person.*
- > Se protéger du soleil ou du froid selon les saisons / *Protect yourself from the sun or the cold depending on the seasons.*
- > En période de chasse, se renseigner auprès de la mairie / *In hunting season, inquire at the town hall.*
- > Respecter le milieu naturel / *Respect the natural environment.*
- > Refermer les clôtures / *Close the fences.*
- > Respecter les propriétés privées, les exploitations et les autres usagers des espaces traversés / *Respect the private properties, the farms and other users of spaces crossed.*

INFOS

- ◆ **Office de Tourisme Lodévois et Larzac**
04 67 88 86 44, www.tourisme-lodevois-larzac.com
- ◆ **Communauté de Communes Lodévois et Larzac**
04 67 88 90 90, www.lodevoisetlarzac.fr
- ◆ **Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de l'Hérault**
04 67 67 41 15, www.ffrandonnee34.fr



Itinéraire aménagé, entretenu et balisé par la Communauté de Communes du Lodévois et Larzac, avec l'appui technique du Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de l'Hérault et le soutien du Conseil Départemental de l'Hérault.





carte au 1:25 000
n° 2642 0 © IGN
copie et reproduction interdite



SURICATE
TOUS SENTINELLE DES SPORTS DE NATURE
Signaler un danger ou un changement
sentinelles.sportsdenature.fr

OUTDOOR VISION
Partagez vos traces GPS et contribuez à l'amélioration de vos sites de pratiques
outdoorvision.fr

LÉGENDE DE LA CARTE

- Tracé de l'itinéraire
- Variante
- Repères chiffrés
- Parking

- Prudence
- À voir
- Point de vue

- Bonne direction
- Changement de direction
- Mauvaise direction

CODE DE BALISAGE

AUTRES RECOMMANDATIONS :

> Ne pas entreprendre le circuit en cas de forte pluie, prudence lors des traversées de routes, refermer les clôtures, bien suivre le balisage entre 5 et 8, respecter la propriété privée. **Numéro de secours : 112**



HISTOIRE : LE PAS DE L'ESCALETTE

C'est du pas de l'Escalette que Pons de l'Hérès, seigneur brigand, surveillait les chemins du haut de son nid d'aigle afin de dévaliser les voyageurs. Mais en 1136, touché par la Grâce, il confesse ses crimes et part sur le chemin de Compostelle. À son retour, il fonde l'abbaye de Sylvanès.

L'Escalette, qui doit son nom aux marches taillées dans le rocher, était un lieu d'échange entre les plateaux caussenards et la plaine méditerranéenne. L'invention de la dynamite a permis de créer un passage en 1868. Le Pas nous offre une superbe vue sur la vallée de la Lergue depuis l'ancienne route, la nationale 9.



CAUSSE : UN VÉRITABLE RÉSERVOIR D'EAU

L'eau semble absente de ce paysage austère. Elle jalonne pourtant le parcours, précieusement recueillie dans les lavognes, mares naturelles ou créées par l'homme pour abreuver les troupeaux. Elle circule aussi dans des réseaux souterrains et apparaît parfois dans le lac temporaire des Rives.

Inattendue dans ce paysage aride, on découvre le ruisseau du Cassé, affluent de la Lergue, seule rivière apparente qui prend sa source sur la cause. À cette étape, elle n'est encore qu'un cours d'eau modeste dévoilant un paysage à la végétation enchevêtrée de bord de rivière. Elle dévalera ensuite les falaises abruptes du pas de l'Escalette puis, alimentée par de nombreux affluents et ruisseaux, elle se transformera en rivière dynamique participant à l'essor de l'industrie drapière dès le XII^e siècle comme en témoignent des ruines de moulins.

Un patrimoine naturel riche

Les terres arides foulées par les troupeaux et les rocs aux formes multiples du causse du Larzac sont inscrits depuis 2011 au patrimoine mondial de l'Unesco comme paysage culturel, évolutif et vivant. L'agriculture change et se diversifie, et les brebis élevées pour la production de lait partagent maintenant le territoire avec les bovins.

Le parcours traverse un ensemble dolomitique dispersé dans une végétation variée et permet de cheminer sur des zones de grésou,

sable issu de l'érosion. La combinaison de ces sols, l'altitude et l'affrontement de climats atlantique et méditerranéen ont donné naissance à une flore typique de ce milieu, mêlant plantes méditerranéennes et espèces emblématiques des causses : buis, genévrier commun, églantier, orchidée ou encore cardabelle, appelée aussi baromètre du berger, qui s'ouvre et se ferme en fonction du taux d'humidité. Cette plante, autrefois consommée et appréciée pour son cœur et ses vertus thérapeutiques, est aujourd'hui protégée.



À VOIR

- ◆ **Saint-Félix-de-l'Hérès** : église Saint-Félix-de-Géron, XII^e-XV^e siècle, cloche en bronze classée du XVII^e siècle. Ensemble de deux gloriottes se déversant dans une lavogne (unique sur le plateau du Larzac)
- ◆ **Les Rives** : vestiges de fortifications, tour et porte dans le rempart

À DÉGUSTER

- ◆ **Producteur de viande bovine Aubrac**, Alexandre Teisserenc, Madières, 34520 Saint-Félix-de-l'Hérès, 06 78 17 04 62, www.aubracdularzac.com
- ◆ **Vente à la ferme ou livraison** : bœuf, veau, mouton, cochon de plein air, Gaec du Serrelis, 34520 Saint-Félix-de-l'Hérès, 06 83 92 76 55

À SAVOIR

- ◆ **Maison de la Randonnée à Saint-Félix-de-l'Hérès** : ouverte toute l'année (renseignements le mercredi matin et vendredi après-midi au 04 67 44 51 87)
- ◆ **À Saint-Félix-de-l'Hérès** : point d'eau potable, barbecue, tables et bancs
- ◆ **Aux Rives** : point d'eau potable, table et bancs

À VISITER

- ◆ **La grotte de Labeil** : 04 67 96 49 47, www.grotte-delabeil.com
- ◆ **Le temple bouddhiste**, 04 99 62 00 18, visit.lerabling@rigpa.org
- ◆ **Point de vue du pas de l'Escalette**